



APPEL A CANDIDATURE POUR LE PROJET :

« Ta classe en colo »

Sensibiliser les enfants au droit de partir en vacances, à l'intérêt des séjours collectifs

« Les colonies de vacances sont une magnifique tradition française. Participer à une colonie de vacances est l'occasion de faire l'expérience de la vie collective et de développer ainsi une compétence sociale essentielle ». (Jean-Michel Blanquer)

Le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et l'association Jeunesse au Plein Air s'associent pour organiser l'opération « ta classe en colo ».

1 / Présentation et objectifs de l'opération

Chaque année, 3 millions d'enfants ne partent pas en vacances. Et pourtant, les vacances constituent un temps éducatif essentiel dans la vie de l'enfant complémentaire à ceux de l'école et de la famille.

Permettre à des enfants et des jeunes de milieux sociaux, culturels et géographiques variés de partir en colonie de vacances est bénéfique pour la suite de leur scolarité.

Les colonies de vacances permettent aux enfants et aux adolescents à travers l'expérience de la vie collective et de la pratique d'activités, de se confronter à l'autre, à soi, d'apprendre à vivre en société et de se construire en tant que citoyen.

C'est pour ces raisons que le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse soutient le départ en séjours collectifs aux côtés des associations œuvrant dans ce domaine.

➤ **Présentation de l'opération**

L'opération « ta classe en colo » est un appel à projet lancé pour permettre aux élèves d'une classe qui s'engage de pouvoir bénéficier gratuitement d'un séjour en colonie de vacances d'une semaine **disponible dans le catalogue des partenaires** durant l'été 2020.

L'opération vise à :

- ✓ donner envie aux enfants de vivre l'expérience des colonies de vacances ;
- ✓ informer et rassurer les parents sur le fait que leurs enfants partent en sécurité, dans un lieu encadré par des professionnels de l'animation.

L'opération consiste à mobiliser des classes pour imaginer et présenter leur projet de colonie de vacances.

Un jury national sélectionnera les meilleures propositions.

Chaque classe lauréate gagnera des séjours inscrits au catalogue des partenaires à raison d'une semaine par élève. Ces séjours d'une valeur d'environ 500€ comprenant le trajet, le logement et les activités seront à répartir par groupe de 3 à 4 élèves volontaires pour des départs en juillet et en août 2020.

Les parents et les élèves seront guidés par des référents de la Jeunesse au Plein Air dans le choix, les préparatifs et l'accompagnement de ces départs.

➤ **Enjeux de l'opération**

L'opération a pour objectif au-delà de sensibiliser les élèves au droit aux vacances, de promouvoir **les colonies de vacances**, d'en valoriser les bienfaits éducatifs et sociaux multiples :

- ✓ éduquer socialement : apprentissage de la vie en collectivité, respect des règles, partage des tâches, des émotions communes, esprit de solidarité ;
- ✓ éduquer culturellement : par la pratique d'activités culturelles, scientifiques et artistiques ;
- ✓ éduquer à la santé et à la sécurité : à travers la pratique sportive, des règles d'hygiène au quotidien ;
- ✓ éduquer à l'environnement pour un développement durable : découverte de nouveaux horizons, de nouveaux terrains de jeux, avec leurs attraits et leurs contraintes ;
- ✓ éduquer à l'autonomie : initiatives, prise de responsabilités, acquisition d'un esprit critique, développement de la confiance en soi.

2 / Pourquoi engager sa classe dans ce projet ?

Au-delà de permettre aux élèves de gagner un séjour en colonies de vacances, cette opération donne à l'enseignant la possibilité de :

➤ **Proposer à ses élèves une démarche de projet leur permettant d'apprendre en étant actif**

La démarche de projet favorise la communication, la coopération, la créativité et une réflexion de fond, étant admis que les élèves s'impliquent généralement davantage dans ce type de pédagogie par :

- ✓ leur intérêt à prendre une responsabilité au sein d'un groupe en lien direct avec une forme d'engagement ;
- ✓ l'envie de travailler de façon concertée et collectivement ;
- ✓ l'attractivité d'une action personnelle à mener (être actif dans la classe, avec une marge d'initiative, plutôt que d'être en position d'écoute passive) ;
- ✓ l'intérêt de rechercher une solution qui est à imaginer ;
- ✓ l'intérêt d'approfondir un sujet qu'ils ont choisi.

Cela leur permet alors de lier leurs centres d'intérêt personnels à leurs activités scolaires.

➤ **Couvrir l'ensemble des compétences et connaissances de chaque domaine du socle commun en lien avec les programmes**

- ✓ s'exprimer oralement et par écrit ;
- ✓ s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps ;
- ✓ organiser un travail de recherche en utilisant des outils adaptés ;
- ✓ exprimer ses opinions et sa sensibilité dans le respect des autres ;
- ✓ comprendre la règle et le droit ;
- ✓ faire preuve de réflexion et de discernement ;
- ✓ situer et se situer dans le temps et l'espace ;
- ✓ analyser et comprendre les organisations humaines et les représentations du monde ;
- ✓ raisonner, imaginer, élaborer, produire.

3 / Déroulement de l'opération

L'opération vise à amener les élèves à des **démarches d'investigation, de résolution et de créativité.**

➤ **Un travail de réflexion en classe qui permet de traiter le programme d'EMC en abordant les principes et les valeurs de la République**

- ✓ de droits des enfants : recherche sur les 2 textes de loi reconnaissant le droit aux loisirs
 - 20 novembre 1989 : convention internationale des droits de l'enfant art 31 (droit au repos, aux loisirs, activités récréatives, accès à la vie culturelle et artistique etc.)
 - 29 juillet 1998 : loi relative à la lutte contre les exclusions (droit à l'égalité des chances par l'éducation et la culture), la notion de discrimination, l'égalité entre les filles et les garçons, des causes d'inégalités etc.)
- ✓ de solidarité et de fraternité : comment et pourquoi agir ?

➤ **Un travail de production avec pour scénario :**

« *Un directeur de colonie de vacances demande à la classe de collaborer à organiser sa prochaine colonie* »

La production consistera en la présentation, sur format libre numérisable (vidéo type reportage, journal, histoire, BD, guide, journal de bord etc.), de la colonie de vacances idéale.

Ce travail peut être mené en plusieurs séquences selon le schéma suivant :

- ✓ Un travail d'écriture individuel sur des problématiques telles que :
 - pour toi, c'est quoi une colonie de vacances ? (idée que l'élève s'en fait) ;
 - qu'est-ce que tu attends d'une colonie de vacances ? Combien de temps dure-t-elle ? (vivre autrement que le reste de l'année, se faire de nouveaux amis, être autonome, apprendre des choses etc.) ;
 - quelles activités tu aimerais faire en colonie de vacances ? (sportives, artistiques, culturelles, environnementales, s'amuser, être avec les autres, faire une veillée, etc.) ;
 - à quoi faut-il penser pour l'organiser ? : Un lieu (mer, montagne ou campagne, ville, France, Etranger), un moyen de transport, un hébergement, une organisation du quotidien (courses, repas, ménage, avec répartition des tâches), place et relation avec les animateurs (encadrement des activités, présence lors des différents temps de la vie quotidienne, confident, amusant, etc.) ;
 - comment la financer par un projet solidaire ou coopératif ?
 - quelles sont les organisations qui peuvent apporter des aides au départ en colonies de vacances ?

Cette première phase doit être suivie d'une synthèse des pistes envisageables élaborée à partir des remontées des élèves. Elles feront l'objet de discussions et débats en groupe afin de définir de manière consensuelle quel type de colonie constituera le séjour qu'ils auront à bâtir tous ensemble.

- ✓ Un travail par atelier thématique de 4 ou 5 élèves chacun menant des recherches sur les différentes caractéristiques de cette colonie :
 - **Planification et organisation des activités choisies** : possibilité de choisir parmi plusieurs activités / modularité des journées / journée type / constitution des groupes / consignes de sécurité / équipement nécessaire / matériel, etc.).
 - **La géographie et les déplacements** : choix de l'environnement adapté (mer, montagne, campagne, ville) / moyens de locomotion pour y accéder / trousseau adapté aux conditions (climatiques, d'itinérance etc.) / accessibilité à tous les enfants y compris en situation de handicap.

- **La logistique de l'accueil** : les types d'hébergement (sous tentes, dans des structures en « dur ») / isolé ou non (camping, hôtel, habitats typiques régionaux etc.) / élaborer les règles de vie des adultes et des enfants, en respectant les normes de sécurité, les modalités de participation à la vie quotidienne (courses, préparation des repas, vaisselles, rangement, chambre, vêtements...) / le cas échéant, les mesures envisagées pour les mineurs atteints de troubles de la santé ou en situation de handicap.
- **Communication** : Qu'est ce que je sais, avant le séjour et comment l'ai-je appris ? / Est-ce que j'ai le droit d'avoir le téléphone portable et quand pour communiquer avec qui ? / Est-ce que je peux appeler mes parents ? / Est-ce que je peux prendre des photos des copains et des animateurs, les publier ? / De quelle manière est-ce que je peux recueillir des moments de vie pendant le séjour ?

Les travaux de recherche de chaque groupe seront alors mis en commun pour élaborer la présentation finale sur le support choisi qui sera ensuite numérisé. Cette production pourra être accompagnée d'une fiche « budget » présentant les grandes lignes de dépenses et les actions possibles à engager au sein de la classe pour en financer une partie.

4 / Calendrier et modalités de participation

➤ **Calendrier**

- ✓ **Mi-novembre** : Diffusion de l'appel à projet à destination des recteurs et IA-DASEN ; information auprès des DDCS/DDCSPP ;
- ✓ **Fin novembre – début mars 2020** : travail des classes et remontées des projets et fiches d'identité aux inspecteurs de l'éducation nationale (IEN) de la circonscription pour information et signature ;
- ✓ **10 mars 2020** : date limite de remontées des projets et fiches d'identité par les IEN vers la JPA pour sélection des meilleurs d'entre eux ;
- ✓ **Semaine du 16 mars 2020** : tenue du jury national, publication du palmarès sur la page éducol dédiée et information des classes lauréates ;
- ✓ **Avril 2020** : remise des prix dans les écoles lauréates et accompagnement des parents par les référents de la JPA pour choisir le séjour, s'inscrire et organiser le départ de leur enfant en colonie de vacances.

➤ **Modalités de participation**

- ✓ L'opération est ouverte aux classes de CM1 et de CM2 ;
- ✓ Les enseignants intéressés doivent en informer l'inspecteur de l'éducation nationale (IEN) de leur circonscription ;
- ✓ Les productions numérisées, accompagnées de la fiche d'identité complétée (aucune production ne sera acceptée par envoi postal ou dépôt) seront à adresser, via un système de transfert de gros fichiers de votre choix :
 - à l'inspecteur de l'éducation nationale (IEN) de la circonscription, chargé d'en prendre connaissance, de compléter et signer la fiche identité ;
 - l'IEN devra ensuite et selon les mêmes modalités transmettre le projet et la fiche d'identité complétée à la JPA, chargée de l'organisation du jury à l'adresse : lajpa@jpa.asso.fr (avec copie pour information à l'Inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale du département).
- ✓ Tous les détails de l'organisation de l'opération sont à consulter dans le règlement.